

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° S19-0001088

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

21921

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricole : 11689 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : AIT BAHADDOU SAIDA Date de naissance : 12.09.1972

Adresse : Jannila 5 Rue 10 N° 5 C D casa

Tél. : 06.60.46.97.61 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25.02.2020

Nom et prénom du malade : AIT BAHADDOU SAIDA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection de

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : ACCUEIL SIEGE RAM

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/02/2020	C2	250		Dr. M. J. Jamila Spécialiste en Gorge, Nez, Oeil Maladies et Chirurgie des Gorge, Nez, Oeil 132, Boulevard Hassan El Haffi, Jamila (3) C.D. Sbata - Casablanca Tél: 05 22 57 67 49 - GSM: 06 69 99 38 33
	+ K20	200		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie BENMOUSSA</i>	25/02/2020	صيغة فاتورة صيغة فاتورة Pharmacie BENMOUSSA 26, Av. Général Driss El Harti Jamila 3 - Cité Dém. a Tél: 0522 37 38 67 - CASABLANCA 230.00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

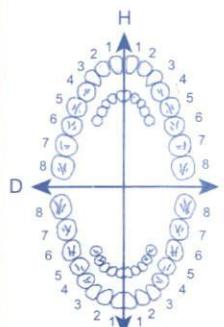
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

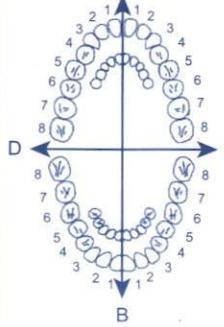
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DÉBUT D'EXÉCUTION
				FIN D'EXÉCUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXÉCUTION



O.D.F
PROTHÈSES DENTAIRES

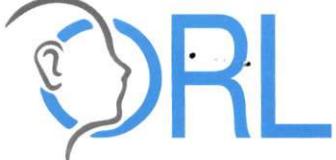
H	21433552
D	00000000
B	00000000
G	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



الدكتور التازي محمد نبيل
Dr. Tazi Mohammed Nabil

SPÉCIALISTE O.R.L

Maladies et Chirurgie des Oreilles,
du Nez et la Gorge
Exploration Surdité
(Audiogramme - PEA)
Chirurgie Thyroïdienne (Goître)
Traitements de l'allergie - Vertiges
Pathologie du ronflement.

اختصاصي في جراحة الأنف - الأنف والحنجرة
جراحة الوجه والعنق - جراحة الكواتر
والجراحة المجهورية بالبليز
تشخيص وعلاج الصمم والدوخة
علاج الحساسية والشيخوخة

Casablanca, Le :
25 Février 2020

Mme AIT BAHADOU Saida

90,50

1/ ERY 500 MG CP



90,50

LOT 19003
PER 09/22
PPV 900 DH 50



15,80 1 cp x 2/jour, 5 jours

2/ DOLIPRANE 1000

1 cp 2 à 3 fois par jour, 3 jours

3/ APIXOL SPRAY GORGE

2 pulv x3/j, 7 jours



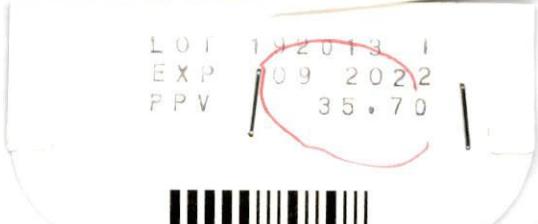
35,70 Dr. TAZI Nabil
Spécialiste en O.R.L
Maladies et Chirurgie Nez Gorge Oreille
132, Boulevard Idriss El Harti Jamila (3)
C.D. 05 22 57 64 49 - Sbm 06 69 99 33 33
Tél. 05 22 57 64 49 - Sbm 06 69 99 33 33
231,50 17/2/21



Dr. TAZI Nabil
Spécialiste en
Maladies et Chirurgie Nez, Gorge, Oreille
132, Boulevard Idriss El Harti - Casablanca



132, Boulevard Idriss El Harti
Jamilia (3) C.D - Sbata - Casablanca
Tél : 05 22 57 67 49
GSM : 06 69 99 33 33
E-mail : drtazinabil@gmail.com



CABINET ORL DR TAZI NABIL

132, Bd Idriss El Harti Jamila (3) CD Sbata- CASABLANCA

TEL : 0522 57 67 49

NOTE D'HONORAIRES

NOM PRENOM AIT BAHADDOU SAI.DA

Reçu la somme de 450 dh (Quatre - Cent
..... cinquante dinhams)

Pour consultation ORL (C2) + (K₁₀) pour microaspiration pour bouchon de cérumen

Dr. TAZI Med Nabil
Spécialiste en O.R.L
Maladies et Chirurgie Nez, Gorge, Oreille
132, Boulevard Idriss El Harti Jamila (3)
CD Sbata - Casablanca
Tél: 05 22 57 67 49 - GSM: 06 60 03 53 33

CASABLANCA, Le 25.02.2020